

8-1-41
 Province de Québec
 Comté de Labelle

À une assemblée générale et consultative des électeurs de cette municipalité tenue à la salle publique du Village de Labelle lieu ordinaire des sessions du conseil le mercredi huit janvier mil-neuf-cent-quarante-et-un à dix heures de l'avant-midi, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements; ainsi que à l'avis préalablement donné à cette fin par Georges Godard président d'office de l'élection de janvier mil-neuf-cent-quarante-et-un, dûment publié en la dite municipalité tel qu'il apparaît au certificat de publication de cet avis ensemble annexés et demeurant aux archives de cette corporation; l'assemblée est tenue sous la présidence de Georges Godard président d'élection.

Advenant l'heure de dix heures de l'avant-midi le président déclare l'assemblée ouverte, lit l'avis donné pour la présente élection et requiert mesieurs les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils désirent choisir comme maire du Canton Joly en remplacement de monsieur Philaire Labelle sortant de charge et de proposer aussi les personnes qu'ils désirent choisir comme conseillers municipaux en remplacement de messieurs; Arsène Gormier, Hippolyde Labelle, et Donat Valiquette tous trois sortant de charge.

Georges Godard
 Président d'élection

8-1-41

Proposé par monsieur Alfred Bélière
Marchand du Village de Labelle.
Secondé par monsieur Wilfrid Machabée
garagiste du Village de Labelle.
Que monsieur Hilaire Labelle cultivateur
du Canton Joly soit mis en nomination
comme maire du Canton Joly.

Admis

Signé: Wilfrid Machabée

Proposé par monsieur Alfred Bélière
Marchand du Village de Labelle.
Secondé par monsieur Wilfrid Machabée
garagiste du Village de Labelle.
Que Messieurs: Azarie Cormier, Hermidas
Labelle et Donat Valiquette tous trois cultivateurs
du Canton Joly; soient mis en nomination
comme conseillers municipaux du Canton Joly.

AdmisSigné: Alfred Bélière
Wilfrid Machabée.

Advenant l'heure de midi le président
déclare l'assemblée close.

Ont été mis en nomination comme
maire du Canton Joly monsieur Hilaire
Labelle cultivateur du Canton Joly.
Et comme conseillers municipaux messieurs
Azarie Cormier, Hermidas Labelle et
Donat Valiquette tous trois cultivateurs
du Canton Joly.

Comme il n'y a que le nombre voulu
de candidats à élire aux dites charges
je déclare élus par acclamation comme
maire du Canton Joly; monsieur Hilaire
Labelle et comme conseillers municipaux
messieurs Azarie Cormier, Hermidas
Labelle, et Donat Valiquette tous cultivateurs
du Canton Joly.

Georges Rodard
Président d'élection

25-1-41

Je soussigné Hermidas Labelle ayant été élu
Conseiller municipal du Canton Joly jure
sur les Saints-Evangiles que je remplirai
bien et fidèlement les devoirs de cette charge
et ce au meilleur de mon jugement et
de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Labelle ce 25^{ième}
jour de janvier mil-neuf-cent-quarante-et-un.
Hermidas Labelle
Geo Godard Secrétaire-Trésorier

28-1-41

Je soussigné Marie Cormier ayant été élu
conseiller municipal du Canton Joly jure sur
les Saints-Evangiles que je remplirai bien
et fidèlement les devoirs de cette charge et
ce au meilleur de mon jugement et de
ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Labelle.
ce 28^{ième} jour de janvier 1941.
Marie Cormier
Geo Godard Secrétaire-Trésorier

3-2-41

Je soussigné Donat Valiquette ayant été
élu conseiller municipal du Canton Joly
juge sur les Saints-Evangiles que je
remplirai bien et fidèlement les devoirs
de cette charge et ce au meilleur de
mon jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Labelle ce troisième
jour de février 1941.
Donat Valiquette
Geo Godard Secrétaire-Trésorier

3-2-41.

Province de Québec
Comté Labelle

À une session générale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi trois février mil-neuf-cent-quarante et un, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents; monsieur Héilaire Labelle, maire et messieurs les conseillers; André Brassard, Hormidas Labelle, Azarie Cormier, Arthur Labonté et Henri Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur Héilaire Labelle, Maire.

Il est proposé par le conseiller Arthur Labonté
Seconde par le conseiller Hormidas Labelle
Que les minutes de l'assemblée du deux décembre mil-neuf-cent-quarante, soient adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cormier
Seconde par le conseiller André Brassard
Que le rapport de vérification des livres et comptes de cette Corporation pour l'année mil-neuf-cent-quarante tel que dressé par monsieur J. Denis Martin Comptable soit accepté et que la somme de \$70.⁰⁰ lui soit payé pour ce travail tel que convenu avec en plus la somme de \$2.³⁰ pour frais d'avis aux retardataires; et que monsieur J. Denis Martin Comptable de St Agathe des Monts soit réengagé comme vérificateur des livres et comptes de cette Corporation pour l'année 1941 aux mêmes conditions soit \$70.⁰⁰ pour ce travail.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Valiquette
Seconde par le conseiller Hormidas Labelle
Que les comptes suivants soient acceptés et payés:
Louis Godard Prime Assurance Garantie Secrétaire
dans la Prévoyance pour 1941. 10.00

3-2-40

Josephat Lauzon Entretien frontiere Allard #1.60
 " " " " Oscar Godard 40
 Joseph Lauzon " " R. Allard 80
 " " " " Oscar Godard 20

Adoptée.

Un avis de motion est donné par le conseiller Arthur Labonté que à la prochaine session générale du Conseil de cette municipalité il sera soumis un règlement fixant et imposant une taxe foncière générale aux fins de rencontrer les dépenses générales prévues par cette Corporation pour l'année 1941.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller Hormidas Labelle
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

Hilaire Labelle Maire
 Geolodard Secrétaire-Trésorier

3-3-41

Province de Québec
 Comté Labelle

À une session générale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi trois mars mil-neuf-cent-quarante et un conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents; monsieur Hilaire Labelle, maire et messieurs les conseillers Hormidas Labelle, Henri Valiquette et Donat Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur Hilaire Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller Hormidas Labelle
 Que les minutes de l'assemblée du trois mars mil-neuf-cent-quarante et un soient

3-3-41 adoptées et signées.

Adoptée
 Proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller Hornidas Labelle
 Que pour répondre à la demande du Ministère de l'Agriculture au sujet de la culture du maïs; comme il ne se fait aucune culture de blé d'inde dans la région pour le commerce à cause de la saison trop courte il n'y a rien à faire.
 Et au sujet des mauvaises herbes ce conseil renouvelle sa réponse de l'an dernier à savoir que près de la moitié de nos chemins publics sont situés sur des terrains de bois incultes et non cultivés, et qu'il est impossible de contrôler ces mauvaises herbes, surtout l'épervier orange que l'on trouve même dans les bois ou sur des terrains qui n'ont jamais été cultivés.

Adoptée.
 Proposé par le conseiller Donat Valiquette
 Secondé par le conseiller Hornidas Labelle
 Que le secrétaire soit autorisé à aviser les contribuables qui ont bénéficiés de la loi de l'assistance publique pour frais d'hospitalisations qui sont en mesure de rembourser les sommes dus à cet effet et qui n'ont pas encore rencontré ces obligations à cette municipalité, d'avis à payer les montants dus par chacun d'eux dans un délai de quinze jours d'avis à défaut de quoi des procédures judiciaires seront prises contre eux en réclamation des dites sommes et ce sans autres délai ni avis.

Adoptée.
 Proposé par le conseiller Hornidas Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Valiquette
 Que le règlement no. 7 imposant une taxe foncière générale de une cent dans la piastre sur tous les biens-fonds

3-3-41

imposables de cette municipalité suivant le rôle d'évaluation actuellement en force pour rencontrer les dépenses générales prévues par cette Corporation pour l'année mil-neuf-cent-quarante-et-un soit adoptée et signée.

Proposé par le conseiller ^{Adoptée} Honoré Labelle
 Secondé par le conseiller Donat Valiquette
 Que les personnes suivantes soient nommés
 aux charges suivantes:

Estimateurs, messieurs: Joseph Boivin
 René Genet
 Henri Godard
 Inspecteurs de voirie: Rang A. Armand Trépanier
 " " " B. Auguste Lauson
 " " " D-E-F. Joseph Paradis
 " Montée Beauverd Rang S. Pierre Boivin
 " " Chapleau " G. H. Josephin Boivin
 " Montée Lauson - Urban Rang H. et J. Ange Lauson
 " " Brisson " G. H. Josephin Lauson
 " " Rang H " H. Fernand Gouin
 " " Renaud " I. Georges Godard
 " Rang A et I La Labelle Alex. Ferreault
 " " I Pierre Clot.

Inspecteurs Agraires: Damien Brisson
 Auguste Brisson
 Gardiens d'enclor public: Adrien Gédilotte
 Louis Jubinville.

Proposé par le conseiller ^{Adoptée} Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller Donat Valiquette
 Que monsieur Honoré Labelle soit nommé
 Pro-maire pour l'année mil-neuf-cent-quarante
 et un.

Proposé par le conseiller ^{Adoptée} Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller Donat Valiquette

3-3-41

Que ce conseil prie le gouvernement, de nous accorder des octrois, pour la réparation des chemins suivants qui sont dans un très mauvais état.

Montée, Brisson et chemin coté est du La Palatte	1000. ⁰⁰
" Brassard et frontière	500. ⁰⁰
" Chapleau et rang H	500. ⁰⁰
" Renaud et rang F	500. ⁰⁰
" Miljours et rang E.	500. ⁰⁰
Rang A du lot 1 au lot 25.	1000. ⁰⁰
Rang H Lot 23 au 31	500. ⁰⁰
Rang H et F du lot 1 @ Rang I et 10 @ 184	500. ⁰⁰

Et que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable Ministre, de la Colonisation ainsi que aux députés J. N. A. Laquette et Maurice Lalonde.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Valiquette
Secondé par le conseiller Hormidas Labelle
Que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Fernand Cousin et frontière lot 13 rang H	.08
" " " " " 16 " "	.08
" " " " " 17 " "	.08
" " " " " 18 " "	1.58
Zéphirin Brousseau " " 39 " G.	.50
" " " " " 38 " G.	.60
" " " " Montée Chapleau	1. ⁰⁰

Adoptée

Proposé par le conseiller Henri Valiquette
Secondé par le conseiller Hormidas Labelle
Que la séance soit levée.

Adoptée.

Hilgine Labelle Maire
Georges Labelle Secrétaire - trésorier

2-b-41

Province de Québec
Comté Labelle

À une session générale de la Corporation
de l'Annonde de Labelle tenue au lieu et à
l'heure ordinaires des sessions dudit conseil
le lundi ~~trois~~ juin mil-neuf-cent-quarante
et en conformément aux dispositions du
code Municipal de la province de Québec
et à ses amendements et à laquelle
session sont présents: messieurs le ~~Dominique~~
Hilaire Labelle et messieurs les conseillers:
André Brassard, Azarie Cormier, Hornidas
Labelle et Donat Valiquette formant
quorum sous la présidence de monsieur
Hilaire Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller, Azarie Cormier
seconde par le conseiller Hornidas Labelle
que les minutes de l'assemblée du trois
mars mil-neuf-cent-quarante et un
soient adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller André Brassard
seconde par le conseiller Hornidas Labelle
que l'amendement suivant soit entre-
au règlement no. 87 (Taxe de chiens).
Que la taxe soit fixée à \$1.75 par chien et 2.00
par chiens gardés dans les limites de cette
municipalité et que les propriétaires signent
une déclaration attestant qu'ils ont un
ou plusieurs chiens afin d'en réclamer le paiement
de la taxe.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cormier
seconde par le conseiller Hornidas Labelle
que les comptes suivants soient acceptés
et payés.

Honorius Recompse	Entretien de Montée	Remont	\$1.20
Stanislas Miljoux	"	"	\$4.00
Joseph Aurèle Prouseau	"	"	\$4.00
Arator Martel	"	Fontaine	\$4.00

2-6-41	Nestor Martel	Ent. frontiere	lot no 11 rang 1	.40
"	"	"	" 13 @ 16 . 1	2.00
"	Emat Valiquette	"	Demouville	1.40
"	"	"	Montee lot 19	1.60
"	Charles Boissie	"	" "	.60
"	"	"	Frontiere Demouville	.75
"	"	"	Lewis	.30
"	"	"	Monte Massard	2.00
"	Josephat Rouzon	"	Prison	.60
"	"	"	Frontiere Syndicat	3.60
"	"	"	Waguanis	.20
"	"	"	R. Allard	.20
"	"	"	F. Walbreck	.20
"	"	"	H. & Forget	.20
"	"	"	O. Godard	.20
"	"	"	Wilson	.85
"	Philippe Rouzon	"	Waguanis	1.00
"	"	"	R. Allard	1.00
"	"	"	F. Walbreck	1.00
"	"	"	H. & Forget	1.00
"	"	"	Oscar Godard	1.00
"	"	"	G. Soudart	.60
"	"	"	Abie Filon	.60
"	"	"	Syndicat	2.58
"	"	"	R. Lote	.42
"	"	"	Montee Prison	5.50
"	"	"	Frontiere Lot 17 rang H	.10
"	"	"	" 18 " H	.10
"	Joseph Rouzon	"	R. Allard	1.00
"	"	"	O. Godard	.20
"	"	"	Syndicat	1.80
"	"	"	Waguanis	.20
"	"	"	Montee Prison	.60
"	"	"	F. Walbreck	.20
"	"	"	H. & Forget	.20
"	"	"	Oscar Godard	.20
"	"	"	Wilson	.85
"	Zephirin Brousseau	"	Montee Chapleau	4.00
"	"	"	Frontiere Jubinville	.40.

2-6-41	Réplirin Brouseau	Entretien Frontière	J. Arès	.30
	Alexandre Ferreault	"	M. Jermat	3.20
	"	"	Dr. Lefort	1.20
	"	"	Keyserlingh lot 10	.80
	Donat Ferreault	"	"	.40
	"	"	Jermat #1	1.60
	Arthur Francoeur	"	"	3.60
	"	"	O. Charbonneau lot 11	.60
	"	"	Keyserlingh lot 10	.60
	"	"	Grange Champagne	1.00
	Urgel Lauzon	Font. Rivin	"	1.35
	Richard Bellanger	Font. Lauzon	"	1.80
	Linai Brouseau	Chap. Jean	"	1.40
	"	Font. Juhinville	"	.10
	"	"	J. A. Brodeur	.10
	Frédéric Davies	"	Alf. Behie	.10
	"	"	A. E. Shippel	.70
	"	"	J. E. Sévère	.10
	"	Montée Brassard	"	2.00
	Adonis Sardin	"	Cenard	.80

Adoptée

Proposé par le conseiller Azarie Cormier
 Secondé par le conseiller Ghomidas Labelle
 Que monsieur Josephat Lauzon inspecteur
 de voirie soit autorisé à voir à l'entretien
 du chemin sur les lots 10 & 11 Grang H.

Adoptée

Proposé par le conseiller Donat Valiquette
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que monsieur Joseph Sardin inspecteur de voirie
 soit autorisé à vendre l'entretien de la clôture
 de la montée. Toujours au plus bas soumissionnaire
 sujet toutefois à l'approbation du conseil.

Adoptée

Proposé par le conseiller Azarie Cormier
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que le conseil appuie la demande de
 monsieur Alexandre Ferreault inspecteur.

2-6-41

de voirie aux fins d'obtenir du gouvernement un octroi pour la réparation du chemin de sortie des rangs A Canton Labelle et du Canton Dainove ainsi que cette partie du dit chemin, situé sur les bords du Lac Labelle côté Est dans le Canton Joly. et prie le gouvernement de bien vouloir accorder un octroi suffisant pour la réparation de ce chemin qui est en très mauvais état.

Adoptée.

Proposé par le conseiller André Brassard
 Secondé par le conseiller Honoré Labelle
 Que le secrétaire soit autorisé à aviser Monsieur Paul Dumat de voir à faire sa part de clôture dans la ligne de division de sa propriété avec le lot no 34 de 12 rang 6 appartenant à Monsieur Joseph Sabourin et ce dans un délai de 8 jours à défaut de quoi l'inspecteur Poirier sera chargé de faire faire ces travaux aux frais de Monsieur Dumat et sous autres délai ni avis.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Honoré Labelle
 Secondé par le conseiller Azarie Cormier
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

22-7-41

Hilgivo Labelle Maire
 Géronard Secrétaire-Trésorier

Province de Québec
 Comté Labelle

À une session spéciale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le mardi vingt-deux juillet mil-neuf-cent-quarante et un conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont

22-7-41

présents: monsieur Edouard Labelle, maire et
messieurs les conseillers: Azarie Cornues,
Arthur Labonte et Henri Galiquette formant
quorum sous la présidence de monsieur
Edouard Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Galiquette
secondé par le conseiller Arthur Labonte.

Que ce conseil prie monsieur Maurice Lalonde
député du comté de nous accorder un octroi
de \$50.⁰⁰ moyennant contribution de 50%
par la municipalité pour la reconstruction
du pont sur le lot no. 35 du rang A Canton
Labelle, qui est défoncé et que copie de cette
résolution soit adressée à monsieur Maurice
Lalonde; et que si cet octroi est accordé
que monsieur Alexandre Ferreault soit
autorisé à reconstruire ce pont pour une
somme ne dépassant pas \$50.⁰⁰

Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cornues
secondé par le conseiller Henri Galiquette
Que monsieur Alexandre Ferreault, Inspecteur
de voirie soit autorisé à faire faire le
défrichement et à réparer le chemin et
les cabrettes dans son approfondissement où
il est en mauvais état, après avoir
avisé les propriétaires de faire ces travaux.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labonte
secondé par le conseiller Henri Galiquette
Que les comptes suivants soient acceptés
et payés.

Comptablement de Zuber Fonds bâtons jura 1941	# 12 ⁰⁰
Henri Dubé transport des extincteurs	# 12 ⁰⁰
Julien Brassard Entretien frontière lot 16 rang B	2. ⁰⁰
" " " " " 12 " B	2. ⁰⁰
Gierre Boirie " Montée Brassard affranchi	15. ⁰⁰
Louise Galiquette " " "	2. ⁶⁰
Napoléon Vilnius " " "	4. ⁴²

22-7-41.

Pierre Boivin	Entretien Frontières	Rudis	.15
Donat Galignette	"	Slupped	.30
Napoléon Gehin	"	Alf. Schile	.15
"	"	Desourdie	.15
"	"	S. E. Forget	.30
"	"	Alengouville	.15
"	"	Demers	.15
"	"	Gyris	.15
"	"	Belanges	.15
"	"	Munro	.15
"	"	Robinson	.15
"	"	Pelisle	.30
"	"	Harbert	.15
"	"	Jugles	.15
"	"	Willing	.15

Adopté.

Proposé par le conseiller Henri Galignette
 Secrétaire par le conseiller Azarie Cormier
 Que la séance soit levée.

Adopté.

Hilaire Labelle Maire
 Geo. Godard Secrétaire Février

2-9-41

Province de Québec
 Comte Labelle: A une session générale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le mardi deux septembre mil-neuf-cent-quarante et un conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents: messieurs Hilaire Labelle, maire, et messieurs les conseillers: André Beauchamp, Azarie Cormier et Arthur Labonté formant quorum sous la présidence de monsieur

2-9-41

Hilaire Labelle, Maire.

Il est proposé par le conseiller Azarie Cormier
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que les minutes des assemblées des
 deux juin, et vingt deux juillet mil-
 neuf cent quarante et un soient
 adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Secondé par le conseiller Azarie Cormier
 Que ce conseil donne son consentement
 à ce que The Bell Telephone Company
 of Canada construise des lignes télépho-
 niques dans le territoire de cette munici-
 palité tel que mentionné dans la lettre
 de la dite compagnie en date du
 10 juillet 1941 et les plans qui l'accompagne

Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cormier
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que le secrétaire soit autorisé à prendre
 une police d'assurance contre les accidents
 pour les hommes qui seront employés
 aux travaux du pont ~~de~~ monsieur
 Alexandre Teppeault sur le lot 34 rang A
 canton Labelle.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que la vente d'une partie de la clôture
 de la montée Miljours pour confection
 au prix de \$11.50 à monsieur Stanislas
 Miljours soit acceptée, sujet toutefois à
 l'approbation de l'inspecteur de voirie
 aussitôt les travaux terminés.

Adoptée.

Proposé par le conseiller André Brassard
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que les comptes suivants soient acceptés

2-9-41

et payés:

Edouard Léonard Entretien Montée Milpian \$ 80
 Damien Brisson Confection clôture lot 2 rang B \$ 10.⁰⁰
 " " " 5 poteaux @ 10¢ \$ 5.⁰⁰
 Adonias Schisla Travaux clôture lot 12 rang B \$ 6.²⁵

Adoptée.

Proposé par le conseiller Ararie Cormier
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que les inspecteurs de voirie soient
 autorisés à faire faucher les montées
 où c'est nécessaire pour empêcher les
 bancs de neige de l'hiver.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que la séance soit levée.

H. Orms-das Labelle
 Gramaire
 Ce Godard Secrétaire Trésorier

16-10-41

Province de Québec
Comté Labelle

À une session générale du Conseil municipal
 du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure
 ordinaires des sessions du conseil le lundi
 six octobre mil-neuf-cent-quarante-et-un
 conformément aux dispositions du code
 municipal de la province de Québec et
 à ses amendements et à laquelle session
 sont présents: messieurs les conseillers:
 André Brassard, Arthur Labonté, Adonias
 Labelle et Henri Haliquette formant
 quorum sous la présidence de monsieur
 Adonias Labelle Gr. Maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Haliquette
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que les minutes de l'assemblée du deux
 septembre mil-neuf-cent-quarante-et-un

6-10-41 soient adoptées et signées.

Adoptée.
Proposé par le conseiller Arthur Labonté
Secondé par le conseiller André Brassard
Que la liste électorale pour l'élection de
l'Assemblée législative de cette Province
telle que dressée par le Secrétaire pour
l'année mil-neuf-cent-quarante et
un soit adoptée.

Adoptée.
Proposé par le conseiller Hervé Valiquette
Secondé par le conseiller Arthur Labonté
Que les travaux de confection du pont sur
le lot no. 34 rang A Canton Labelle soient
acceptés comme suit:

Alexandre Terreault	40 heures @ .30¢ =	12. ⁰⁰
Donat Terreault	40 " @ .25¢ =	10. ⁰⁰
Georges Raymond	40 " @ .25¢ =	10. ⁰⁰
Joseph Terreault	30 " @ .35¢ =	10. ⁵⁰
" "	10 " @ .45¢ =	4. ⁵⁰
Alexandre Terreault	bois et clous	18. ⁶⁰

Et que ces comptes soient transmis à monsieur
Cédric Rouleau Ingénieur de la Ville afin
d'obtenir l'octroi de 50 % du gouvernement.
et que le secrétaire soit autorisé à payer
le bois à monsieur Alexandre Terreault
en compte sur le compte qui se doit à
la municipalité.

Adoptée.
Proposé par le conseiller André Brassard
Secondé par le conseiller Arthur Labonté
Que les comptes suivants soient acceptés et
payés:

Donat Valiquette	Entretien de montée Brassard	7. ⁶⁰
Bucyre Boivin	" " "	. ⁸⁰
Joseph Lavoie	" " " Prison	4. ⁰⁰
Philippe Lavoie	" " "	8. ⁰⁰
Rolland Cadard	" " " Chaplain	6. ⁴⁰
Jean-Baptiste Brousseau	" " "	9. ⁸⁰

Adoptée.

6-10-41 Proposé par le conseiller Henri Daliquette
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que la séance soit levée.

Adopté.

Hilaire Labelle Maire
 Gué Godard Secrétaire

1-12-41 A une session générale du conseil
 municipal du canton Joly tenue au lieu
 Province de Québec et à l'heure ordinaire des sessions du
 Comté Labelle dit conseil le lundi premier décembre
 mil-neuf-cent-quarante et un conformément
 aux dispositions du code municipal de la
 province de Québec et à ses amendements
 et à laquelle session, sont présents:
 Messieurs Hilaire Labelle, Maire et messieurs
 les conseillers: Azarie Cornier, Hornidas
 Labelle et Henri Daliquette, formant
 quorum, sous la présidence de Monsieur
 Hilaire Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller Hornidas Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Daliquette
 Que les minutes de l'assemblée du
 six octobre mil-neuf-cent-quarante et un
 soient adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cornier
 Secondé par le conseiller Henri Daliquette
 Que ce conseil prie instamment Monsieur
 Maurice Labonde, député du comté de
 nous ~~obtenir~~ au Ministère de la Colonisation
 au "Service du Cadastre", gratuitement
 le livre de renvoi officiel du canton Joly;
 attendu que cette municipalité n'a pas
 obtenu ce livre depuis la mise en vigueur
 du nouveau cadastre en 1928; qu'il nous
 est indispensable, et que cette municipalité

V-12-41 est trop pauvre pour payer ce livre.

Adoptée
Proposé par le conseiller Agarie Cormier
Secondé par le conseiller Hornuidas Labelle.
Que les salaires pour l'entretien des chemins
soient fixés comme suit à l'avenir
Un homme seul 25¢ de l'heure
" " avec un cheval - 30¢
" " deux chevaux 45¢

Adoptée
Proposé par le conseiller Henri Haliquette
Secondé par le conseiller Hornuidas Labelle.
Que les comptes suivants soient acceptés
et payés:

Stanislas Triffours	Capture Montée Triffours	\$ 11.50
J. S. Godard	Entretien " Renaud	2.00
Alexandre Tremblay	" frontière Dumat	2.00
Arthur Trauzgaur	" "	1.00
Napoléon Séthias	" Montée Prassart	1.60
Frédéric Davies	" "	1.40
Donat Haliquette	" "	1.40
Euclide Boissé	" "	1.60
" "	frontière Lemmille	.10
" "	" All. Béthibé	.10

Adoptée
Proposé par le conseiller Agarie Cormier
Secondé par le conseiller Hornuidas Labelle
Que toutes les propriétés sur lesquelles il est
dû deux années ou plus de taxes municipales
ou scolaires soient mise en vente par le
Conseil de Comté au mars prochain à moins
qu'un règlement de ces taxes ne soit
fait d'ici au 31 décembre 1941 prochain

Adoptée
Proposé par le conseiller Hornuidas Labelle
Secondé par le conseiller Henri Haliquette
Que les changements suivants soient entrés
au rôle d'évaluation:
Lot no. 22 rang H biffer le nom de Fumard Walsh

1-12-41 et entre celui de René Jubinville comme propriétaire.

Adoptée;
Proposé par le conseiller Henri Galiquette,
Seconde par le conseiller Romidas Labelle
Que la séance soit levée.

Adoptée.

Hilaire Labelle, Maire
Georges Godard Secrétaire-adjoint

Province de Québec
Comté Labelle

14-1-42

A une assemblée publique des électeurs de cette municipalité tenue à la salle publique du Village de Labelle lieu ordinaire des sessions du conseil le mercredi quatorze janvier mil-neuf-cent-quarante-deux à dix heures de l'avant-midi conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements ainsi qu'à l'avis préalablement donné à cette fin par Georges Godard président d'office à l'élection de janvier 1942 dûment publié en la dite municipalité tel qu'il appert au certificat de publication de cet avis ensemble annexés et demeurant aux archives de cette Corporation; l'assemblée est tenue sous la présidence de Georges Godard président d'élection; Avenant l'heure de dix heures de l'avant-midi le président lit l'avis donné pour la présente élection déclare l'assemblée ouverte et requiert messieurs les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils désirent choisir comme ~~conseillers~~ municipaux du Canton Joly en remplacement de messieurs André Brasseur, Arthur Labonté et Henri Galiquette tous trois sortant de charges.